

CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
LORS DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

Délibération n°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2025_1410_01	PLUI – PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DU DOSSIER SUITE AUX AVIS DES COMMUNES APRES L'ARRET	PRIS ACTE
2025_1410_02	APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) AU TITRE DE L'ANNEE 2025	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2025_1410_03	ITINERANCE CULTURELLE INTERCOMMUNALE - PASSATION D'UNE CONVENTION BIPARTITE POUR 3 ANS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2025_1410_04	AMENAGMENT DE LA TRAVERSEE DE FEOLE - RETROCESSION D'UNE PROPRIETE SISE 65 RUE G CLEMENCEAU A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDEE (EPF) DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE REQUALIFICATION URBAINE DE FEOLE	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2025_1410_05	REAFFECTION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE POUR MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES, D'UN ESPACE ASSOCIATIF ET D'UN ESPACE ECONOMIQUE : MARCHES DE TRAVAUX - AUTORISATION DONNEE A MADAME LE MAIRE POUR LA SIGNATURE D'AVENANTS	QUESTION AJOURNÉE
2025_1410_06	REAFFECTION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE POUR LA MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES, D'UN ESPACE ASSOCIATIF ET D'UN ESPACE ECONOMIQUE - NOUVELLE DENOMINATION A DONNER A CE BATIMENT	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2025_1410_07	SERVICE ENFANCE JEUNESSE - RECOURS A 1 CDD ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX, LE SERVICE A LA CANTINE ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE A COMPTER DU 2 NOVEMBRE 2025	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2025_1410_08	PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE EN MATIERE DE COMPLEMENTAIRE SANTE - INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE, A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026, A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS DANS LE CADRE DE LA LABELLISATION	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2025_1410_09	GITES COMMUNAUX - AUTORISATION D'APPLIQUER DES REDUCTIONS SUR LES LOYERS PENDANT LA SAISON ESTIVALE A COMPTER DE 2026	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Maire, **Magalie JADAUD**

Document mis en ligne sur le site internet
de la commune de la Réorthe et affiché en Mairie
conformément à l'article L2121-25 du CGCT,
Le 21/10/2025

